

LICENCE SPORTIVE UNIVERSITAIRE 2022/2023

Cette licence est obligatoire pour participer aux compétitions sportives universitaires, à tous les niveaux : procédure 2022/23 entièrement dématérialisée
Les certificats médicaux ne sont plus obligatoires sauf pour les sports à contraintes ou en cas de réponse positive au questionnaire santé

SCANNEZ CE QR CODE



OU

CONNECTEZ-VOUS GRÂCE À CE LIEN

[https://www.helloasso.com/
associations/as-fac-de-
droit/adhesions/licence-ffsu](https://www.helloasso.com/associations/as-fac-de-droit/adhesions/licence-ffsu)

REMP LISSEZ L'ADHÉSION À L'AS

(via Hello Asso)

Onglet « CHOIX DE L'ADHÉSION »

- Ajoutez 1 adhésion (votre montant s'élèvera à 10 €)

Onglet « ADHÉRENTS »

- Remplissez les informations demandées
- Joindre la carte d'étudiant ou le certificat de scolarité
- Questionnaire santé : répondre à la question, mais il reste en votre possession, ne pas le joindre.
- Joindre un certificat médical seulement si vous êtes dans l'un de ces deux cas :
 - pour la compétition des sports à contraintes particulières (biathlon, tous types de boxes, tous sports de combat, karting, pentathlon, tous types de rugbys, tir) (CM de moins d'un an)
 - si vous avez répondu « OUI » à l'une des questions du questionnaire santé (CM de moins de 6 mois)

Onglet « COORDONNÉES »

- Remplissez les informations sur le paiement

Onglet « RÉCAPITULATIF »

- « Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso » cliquez sur modifier et choisissez « Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso » puis « enregistrer »
- Cochez la case des conditions d'utilisation et procédez au paiement

COMMENT RÉCUPÉRER VOTRE NUMÉRO DE LICENCE SPORTIVE UNIVERSITAIRE ?

Connectez-vous à sport-u.com

- > Ma licence > Espace licenciés (connexion avec votre mail + votre date de naissance)
- > signez > téléchargez votre photo > enregistrez

À LIRE ATTENTIVEMENT

DEMANDE INCOMPLÈTE OU NON CONFORME

Pour des raisons de responsabilité et d'assurances, le bureau des sports DSPEG ne pourra pas saisir votre demande de licence :

- si votre certificat médical est illisible ou de mauvaise qualité ;
- si vous n'avez pas joint de certificat médical alors que vous pratiquez un sport à contraintes ou si vous avez répondu « oui » à l'une des questions du questionnaire santé.

Votre demande sera alors en attente.

Envoi impératif d'un document conforme par mail :
sport-dspeg@u-bordeaux.fr

DÉLAIS

Veillez à effectuer votre demande de licence au minimum la veille de votre premier match. Si vous effectuez votre demande le jour même, la validation ne pourra pas être garantie.

ASSURANCE

L'Université de Bordeaux a souscrit un contrat « Accidents Corporels » auprès de la MAIF pour les compétitions sportives et vous assurent donc gratuitement. La souscription de la même assurance proposée par la FFSU au tarif de 1.09 € n'est donc pas obligatoire.